

JOURNAL DU LOT

Paraissant les Mardi, Jeudi et Samedi

CAHORS ET DÉP^t : — 3 mois, 5 fr. ; 6 mois, 9 fr. ; Un an, 46 fr.
HORS DU DÉP^t : — 6 » 11 » 20

Les abonnements se paient d'avance. — Joindre 50 cent. à chaque demande de changement d'adresse.

CAHORS : A. LAYTOU, Directeur, rue du Lycée.
PARIS : HAVAS et C^e, 8, place de la Bourse.

On est inscrit pour un abonnement de même durée, quand on ne renvoie pas le numéro qui suit l'abonnement précédent.
Imprimerie A. Laytou.

ANNONCES (la ligne)..... 25 cent
RÉCLAMES — 50

La publication des Annonces légales et judiciaires de tout le département est facultative dans le Journal du Lot.

Chemins de fer d'Orléans. — Service d'Été.

Arrivées à	Départs de	Arrivées à
CAHORS	CAHORS	LIBOS
11 h. 10 ^m matin.	5 h. 10 ^m matin.	6 h. 53 ^m matin.
5 » 7 » soir.	1 » 20 » soir.	2 » 55 » soir.
9 » 41 » »	5 » 50 » »	7 » 24 » »
		VILLENEUVE-SUR-LOT
		10 h. 12 ^m matin.
		3 » 56 » soir.
		8 » 46 » »
		AGEN
		10 h. 28 ^m matin.
		4 » 22 » soir.
		9 » 24 » »
		PÉRIGUEUX
		10 h. 45 ^m matin.
		5 » 51 » soir.
		10 » 54 » »
		BORDEAUX
		4 h. 27 ^m soir.
		10 h. 19 ^m — 11 h. 17 ^m soir.
		» 4 » soir.
		PARIS
		12 h. 45 ^m matin.
		4 » 39 » »
		» 4 » soir.

Train de marchandises régulier : { Départ de Cahors — 5 h. 20^m matin.
Arrivée à Cahors — 7 h. 55^m soir.

Train de foire. — Arrivée à Cahors. — 9 h. 25^m matin.

Cahors, 28 Juin.

On lit dans le *Moniteur universel* :

Quelques journaux s'occupent déjà des élections et de la date à laquelle elles auront lieu.

Nous croyons pouvoir, tout d'abord, rassurer que le Gouvernement n'a pris aucune résolution à cet égard. Toutefois, il va étudier les questions que soulève cette fixation, et tout nous fait croire qu'il aura arrêté une décision d'ici peu de jours.

La presse l'a devancé dans la discussion et deux suppositions font l'objet de ses polémiques.

D'après les organes de la gauche, les élections devraient être faites dans trois mois au plus tard.

Les journaux conservateurs sont, au contraire, d'avis qu'elles peuvent n'avoir lieu que dans trois mois et vingt jours.

Le droit pour le Gouvernement d'en agir conformément à l'opinion de ces derniers ne nous paraît pas douteux.

L'article 4 de la Constitution est, ce nous semble, très-clair à ce sujet.

Cet article porte, en effet, que « dans le cas où le Président de la République, sur l'avis conforme du Sénat, dissout la Chambre des députés avant l'expiration légale de son mandat, les collèges électoraux sont convoqués pour de nouvelles élections dans le délai de trois mois. » Puisque c'est par décret du 25 juin que la Chambre des députés est dissoute, ce sera avant le 25 septembre que les électeurs devront être convoqués.

Dans le cas où le Gouvernement profiterait du délai de trois mois qui lui est ainsi imparti par l'article 5 de la Constitution, le délai entre la convocation des électeurs et l'élection étant de vingt jours, d'après l'article 5 de la loi du 20 novembre 1875 et l'article 4 du décret du 2 février 1852, plusieurs personnes pensent que ce serait le 15 octobre que les élections devraient avoir lieu au plus tard.

Le second tour de scrutin aurait, dans cette hypothèse, lieu le 28 octobre, et la réunion des Chambres le 3 novembre.

Cette façon d'interpréter la Constitution est erronée. On a donné trois mois au pouvoir exécutif pour convoquer les électeurs; en prenant 20 jours de plus, c'est réellement trois mois 20 jours que l'Assemblée nationale constituante aurait entendu lui concéder. Nous ne croyons pas que telle ait été sa pensée.

Nous empruntons aux journaux de Paris les appréciations suivantes sur la dissolution.

La *Liberté* approuve en ces termes :

La tribune parlementaire va donc rester muette pendant trois mois. Il faut le regretter à cause de tant d'intérêts publics qui auraient réclamé la prompte sollicitude du législateur, à cause d'un grand nombre d'affaires en instance ou en cours de procédure devant le Parlement et qui vont rester en suspens. Mais il faut bien, d'un autre côté, reconnaître que la Chambre élue en février 1876 a montré plus d'aptitude pour les discussions oiseuses et purement politiques, que pour la solution des questions pratiques qui auraient dû s'imposer à toute son attention.

La majorité n'a su prendre l'initiative d'aucune idée féconde, d'aucune des grandes réformes qu'appelle notre situation économique et financière. Renfermée dans un cercle étroit de défiances, préoccupée avant tout de misérables intérêts de coteries, elle a sans cesse sacrifié les affaires du pays pour des interpellations et des débats irritants qui consumaient en pure perte un temps précieux.

L'*Echo universel* fait appel à la vigilance de l'opinion.

Aujourd'hui il y a table rase, la responsabilité ministérielle n'existe plus, il n'y a plus de commission de permanence, et l'assemblée n'est pas seulement absente, elle est détruite; le pouvoir exécutif est omnipotent. Le dernier vote du Sénat le laisse pendant trois mois sans surveillance, sans contrôle, sans contre-poids, libre de commettre des fautes qui seront peut-être irréparables; libre de fausser le scrutin en reprenant les détestables pratiques de l'empire, et de rendre ainsi illusoire l'appel à la future Assemblée.

Ce pouvoir tout-puissant, sinon irresponsable, est exercé par un cabinet dont la politique vient d'être condamnée par 363 représentants.

En face de cette dictature, que reste-t-il au pays pour se protéger? La Constitution et la Loi.

La loi limite les droits des pouvoirs publics, et consacre ceux des citoyens. Malheureusement, nous avons en France l'habitude d'être gouvernés, d'être trompés, de ne pas recourir aux moyens légaux pour nous faire rendre justice. Nous ne savons pas résister; nous ne savons que nous révolter ou nous soumettre.

Aujourd'hui, il n'y a plus d'article 75 qui protège les fonctionnaires, et par conséquent les parquets doivent recevoir directement les plaintes contre les agents qui leur sont déférés pour abus de pouvoir. Le devoir des citoyens est devenu facile; il est plus impérieux que jamais, dans un moment où les droits politiques du pays semblent suspendus.

Les journaux, les hommes politiques, les députés d'hier, les sénateurs doivent éclairer les citoyens sur leurs droits, les aider à poursuivre les abus, instruire d'avance le procès qui sera fait, s'il y a lieu, lors de la réunion du Parlement, aux ministres, aux fonctionnaires prévaricateurs. Rappelons-nous que jamais, depuis un siècle, la nation n'avait consenti à un ajournement aussi long de l'exercice de sa souveraineté, et que nous n'avons d'autre garantie, pendant trois longs mois, que la vigilance des citoyens... et la probité du ministère.

L'*Univers* conseille au gouvernement une politique dont voici le résumé :

1^o Placer à la tête de tous les départements et de tous les arrondissements des préfets et des sous-préfets nettement et fermement conservateurs.

Ce premier point, on le sait, est déjà acquis;

2^o Placer à la tête de toutes les communes des maires et des adjoints également conservateurs. Ici l'*Univers* reconnaît que le gouvernement se trouve en présence de deux obstacles lé-

gaux : dans les communes dont les maires sont à la nomination du pouvoir central, ils doivent être choisis parmi les membres du conseil municipal; or il sera parfois difficile, surtout dans les communes importantes, de trouver dans le conseil ce conservateur parfait et sans tache dont on a besoin. En second lieu, dans trente-trois mille communes le maire est élu. Ce sont là de sérieuses entraves. Dans cette situation, l'*Univers* conseille au gouvernement d'agir à l'égard des conseils municipaux, où domine l'élément révolutionnaire, comme il a agi à l'égard de la Chambre, c'est-à-dire d'avoir recours à la dissolution, et de remplacer sans retard les conseils élus par des commissions municipales, avec révocation ou suspension des maires élus;

3^o Imposer un frein sévère à la presse révolutionnaire, en d'autres termes empêcher la vente et au besoin la publication de tous les journaux hostiles au ministère;

4^o Interdire toute attaque au catholicisme soit dans les journaux, soit dans les livres et brochures, soit dans les gravures, soit dans les réunions publiques ou privées, soit dans les discours et propos tenus dans la rue, dans les cafés et dans tous autres lieux publics;

5^o Ne pas avoir l'air de prendre au sérieux les craintes touchant de prétendues menées ultramontaines, de prétendues ingérences étrangères, etc., etc...

Le *Temps* répond à l'*Univers* :

Il est bon que le pays sache à quel désordre d'idées, à quelle incohérence dans la pensée et dans l'action en sont réduits les hommes et les partis qui ont enlevé la France à la tranquillité dont elle jouissait, pour la livrer à toutes les inquiétudes d'un avenir incertain, en la faisant passer sous le joug d'un pouvoir absolu.

On lit dans le *Journal des Débats* :

Nous observerons la discipline, nous soutiendrons collectivement et uniformément tous ceux qui ont voté l'ordre du jour. Quand on nous dira que nous nous faisons les alliés du radicalisme et de la démagogie, nous hausserons les épaules en nous contentant de regarder l'édifiante coalition de royalistes et d'impérialistes que nous avons en face de nous. Assurément, si les élections se faisaient dans des conditions ordinaires, il y a parmi les 363 candidats que nous adoptons, il y en a beaucoup que nous aurions combattus. Assurément, il en est que nous n'avions pas vus arriver sans inquiétude, et dont il nous était impossible de partager les opinions ou les espérances. Mais ce n'est pas de ce côté que nous avons trouvé l'anarchie et l'esprit révolutionnaire, c'est du côté de ceux qui s'appellent conservateurs. Du côté libéral, tous, à des degrés différents, et malgré tous les dissentiments, nous nous sommes trouvés réunis sur un terrain commun : celui du gouvernement du pays par le pays, celui de l'intervention de la nation dans ses propres affaires, celui de la résistance au gouvernement personnel.

Dans une récente réunion le groupe du prétendu Appel au peuple a arrêté sa ligne de conduite pour les élections générales.

D'après le compte-rendu que publient les journaux du parti, les impérialistes ont, en premier lieu, décidé que le parti soutiendrait ou s'abstiendrait de combattre, dans les prochaines élections : 1^o tous ceux des membres de la Chambre des députés qui ont voté contre les deux ordres du jour des gauches; 2^o les invalidés non réélus.

Ils ont ensuite adopté la règle suivante : « dans tous les arrondissements où, lors des élections dernières, il s'est présenté sans succès des candidats conservateurs, le parti bonapartiste appuiera ceux de ces candidats qui ont réuni le plus grand nombre de suffrages et dont l'élection offre le plus de chances. Toutefois, certaines exceptions pourront être faites à cette règle. Le parti refusera notamment son concours à ceux des membres de la Chambre qui, après avoir, en 1876, fait alliance avec les républicains contre des candidats bonapartistes, se sont, au dernier moment et dans un intérêt facile à comprendre, séparés de la gauche. »

Voilà, dit la *France*, des restrictions qui permettront aux impérialistes de se faire la part du lion où il leur plaira. Bertrands, volontiers; Ratons, jamais!

Mais le suffrage universel les regarderait faire, et l'impérialisme lui inspire le dédain le plus profond. Rata-poil peut obtenir quelques succès illusoire au milieu de population éloignées qu'il trompe. Au fond, il est en pleine défaillance.

Il ne faudrait pas croire, cependant que la règle adoptée par la réunion du prétendu Appel au peuple soit respectée, alors même qu'il n'y aura possibilité pour aucune restriction. Dans le Lot, par exemple, M. de Lamberterie ayant eu plus de 6000 voix à Figeac, et M. de Turenne n'en ayant eu que 3000, c'est évidemment M. de Lamberterie qui devrait être candidat. Eh bien! dès ce moment, la candidature de M. de Turenne est posée à Figeac et soutenue par la feuille bonapartiste de Cahors.

Nous avons fait connaître la déclaration des bureaux des gauches pour la réélection des 363 députés qui ont voté l'ordre du jour du 19 juin.

De leur côté, les groupes républicains du Sénat ont délibéré et arrêté le Manifeste suivant :

Les sénateurs soussignés, représentant les trois groupes de la Gauche du Sénat, expriment l'avis :

Que la réélection des 363 députés qui ont voté l'ordre du jour du 19 juin contre le ministère présidé par M. le duc de Broglie, est un devoir civique et s'impose au pays comme s'est imposée en 1830 la réélection des 221;

Que cette réélection sera l'affirmation la plus solennelle que la France puisse donner de sa volonté de maintenir et de consolider les institutions républicaines, seules capables d'assurer l'ordre à l'intérieur et la paix au dehors;

Faisant appel au patriotisme de tous, ils comptent qu'aucune candidature républicaine ne sera opposée à celles des 363 députés qui ont voté l'ordre du jour de défiance.

Les Ministres du 16 mai accusés de sensiblerie

Qui les accuse ?
Le futur ministre de l'intérieur du futur empereur : M. Paul de Cassagnac.

Les termes dans lesquels le *Pays* les dénonce sont ceux-ci :

Les atermoiements doivent disparaître. La MOLLESSE des administrateurs doit être stimulée.

Il faut quinze jours pour révoquer ou changer les juges de paix, les conducteurs des ponts et chaussées, les commissaires de police, que les radicaux avaient plantés partout et qui sont devenus le centre de la résistance révolutionnaire.

Que dans quinze jours la grosse besogne soit faite.

Et surtout servez-vous, ministres du gouvernement, servez-vous de l'état de siège que vous accordez la loi.

Il est possible que l'état de siège républicain au gouvernement, mais il ne s'agit pas ici de vaines et futiles répugnances.

Ce n'est pas le moment des PUÉRILES SENSIBLERIES.

PAUL DE CASSAGNAC.

Ceci est écrit le 24 juin 1877.

Vienne octobre prochain et, après les élections générales, ce ne sera plus l'état de siège que demanderont impunément sous peine, de défection, M. Paul de Cassagnac et sa bande aux ministres accusés de « mollesse ou de sensiblerie, » ce sera l'appel au peuple!

L'APPEL AU PEUPLE !!!
L'APPEL AU PEUPLE !!!
L'APPEL AU PEUPLE !!!
L'APPEL AU PEUPLE !!!

L'Appel au peuple enfin répété à l'instar de cette annonce qu'on lit dans tous les journaux et sur tous les murs :

OLD ENGLAND !
OLD ENGLAND ! !
OLD ENGLAND ! ! !
OLD ENGLAND ! ! ! !

La lutte à outrance s'établira entre :

La Constitution de 1875 et le plébiscite comme en novembre 1852.

Vous imaginez-vous, M. le duc de Broglie plébiscitaire !

Voyez-vous M. le duc de Broglie se

jetant, par haine de la République dont il aura été le ministre, dans les bras de l'Empire et aux pieds du jeune empereur Napoléon IV !

Quel beau sujet de tableau d'histoire pour l'Exposition universelle de 1878 !

Ce que serait le rétablissement de l'Empire, ce serait la permanence de l'état de siège.

Signé : NAPOLÉON.

Contresigné : PAUL DE CASSAGNAC.

(France).

M. Gambetta a prononcé, à Versailles, à l'occasion de l'anniversaire du général Hoche, un discours dont tous les journaux s'occupent. En voici quelques passages :

On dit au suffrage universel, à la nation française : Tu avais fait des choix, tu avais donné un mandat à des hommes qui avaient ta confiance; tout cela est caduc, vain et fragile, et, comme tu nous as dédaignés, comme tu affectes de ne pas vouloir de nous, de notre direction, de nos conseils et de nos talents, nous demandons à recommencer la partie. Nous allons revenir de nouveau dans l'arène électorale; mais, au préalable, nous allons employer tous les moyens en notre pouvoir pour empêcher la vérité d'éclater et de se répandre : nulle part il n'y aura de liberté de réunion, nulle part il n'y aura de liberté d'écrire, nulle part de liberté de propagande, nulle part de liberté d'association. Point de liberté de controverse et point de discussion. Soumise au régime que nous allons lui faire, nous espérons que la France voudra bien consentir, pour le plus grand profit de nos personnes et de nos préjugés, à se démentir à ses propres yeux comme aux yeux de l'Europe. (Applaudissements prolongés.)

Messieurs, si c'est là toute la politique de nos adversaires, je peux dire, sans prétendre à être prophète, que cette politique sera emportée comme la paille par le vent. Ils ignorent que le suffrage universel, depuis les rudes épreuves qu'il a subies, s'est instruit, qu'il s'est assagi, qu'il a su devenir son propre maître et son propre guide. Au début, il a pu se montrer docile, mobile, aveugle, facile à troubler, à consterner, prompt à se laisser entraîner; mais ces temps sont loin de nous. Depuis les débuts du suffrage universel, messieurs, il y a eu l'invasion, la mutilation de la patrie, et, maintenant, il n'est pas un citoyen qui n'ait le secret instinct que la République est le gouvernement nécessaire à la France; il n'en est pas un qui ne sache que la République ne se fait qu'avec des républicains.

Puisque tous les républicains, ceux d'hier et ceux d'aujourd'hui, les plus récents comme les plus anciens, ceux qui ont tout sacrifié pendant une longue existence, comme ceux qui, éclairés par l'expérience et le malheur, ont compris enfin la nécessité de fonder parmi nous un gouvernement stable et accepté de la majorité des Français, c'est que décidément la vérité est là ! — Pensez-vous qu'il y ait hésitation dans cet admirable peuple de

France ? Messieurs, notre nation n'obéit, croyez-le bien, qu'à la vérité, qu'à la justice.

Mes chers concitoyens, soyez fermes, soyez confiants. Toutes les circonscriptions, tous les départements sont semblables les uns aux autres et, quand j'ai dit à la Chambre que nous partions 363 et que nous reviendrions 400, je n'ai pas dit une parole en l'air. Je ne l'ai dit qu'avec preuves, après enquête, après renseignements détaillés et minutieux.

ORIENT

Le passage du Danube continue.

On ne sait pas encore sur quel point s'effectuera le passage par le gros de l'armée russe. Mais un nombreux corps de cette armée est déjà installé sur la rive droite du fleuve, dans la Dobrutscha.

Ce corps de troupes est donc maître des deux rives dans cette région; sur ce point, les Russes sont entrés sur le territoire ottoman. L'invasion de la Turquie est imminente.

La presse autrichienne et la presse russe échangent des observations nombreuses sur la situation respective que le passage du Danube peut créer à l'Autriche et à la Russie.

Le journal le Nord combat, d'accord sur ce point avec les feuilles ministérielles de Vienne, l'idée que le passage du Danube, qui est un fait depuis longtemps prévu, puisse obliger l'Autriche à intervenir en Serbie, en Herzégovine et en Bosnie, si ce n'est de concert avec la Russie.

La Correspondance politique de Vienne publie une lettre d'Athènes, 17 juin, d'après laquelle la Grèce ne tarderait pas à prendre part à l'action. Les raisons invoquées par le correspondant de la feuille viennoise sont les suivantes :

La Porte ne néglige rien pour exaspérer les populations grecques de ses provinces européennes : elle les pousse au désespoir par des impôts exagérés, des réquisitions extraordinaires en argent, en bestiaux, en vivres et en objets de toute sorte. Si la Grèce ne peut pas leur venir en aide, les Epirotes, les Tessaliens, les Macédoniens et les Crétois, sont résolus à prendre les armes.

Les volontaires qui viennent de Grèce au secours des insurgés ne sont pas encore très nombreux; mais avant peu de temps, il ne sera plus fait obstacle à l'explosion menaçante. La Grèce ne peut empêcher et n'empêchera pas le soulèvement national des populations helléniques.

Tous les efforts de la diplomatie européenne tendent en ce moment à empêcher la guerre de se généraliser.

L'intervention de la Grèce n'en changerait certainement pas le caractère local.

Il n'y a que la rupture de la neutralité par l'Angleterre ou par l'Autriche qui puisse changer le conflit oriental en un conflit européen, et jusqu'à ce jour, rien n'indique qu'aucune de ces deux puissances songe à intervenir en Orient avec des forces actives.

CHRONIQUE LOCALE

ET MÉRIDIONALE.

On annonce la mise en disponibilité, sur leur demande : de M. Cambon, préfet du Doubs, et de M. Pradelle, préfet de la Côte-d'Or.

Nous adressons nos plus sincères félicitations à notre compatriote M. Pradelle.

Par décret du maréchal de MacMahon, en date du 22 juin, ont été nommés :

M. Mourguès (Pierre - Caprais), maire de Puy-l'Évêque, et M. Delbreil (Pierre-Bonaventure), adjoint, en remplacement de MM. Bosc et Delsol.

M. de Cazeneuve, inspecteur des lignes télégraphiques du département de Tarn-et-Garonne et du Lot en résidence à Montauban, vient d'être appelé à Chartres. Il est remplacé par M. Boutard, inspecteur de Marseille.

CONSEIL MUNICIPAL DE CAHORS.

Séance du 25 Juin.

Extrait du registre des délibérations.

M. Combarieu demande la parole pour faire une observation. Il constate que les sergents de ville sont des agents municipaux payés par la commune, et il demande à M. le Maire s'il a eu connaissance de la distribution qui a été faite par ces agents, dans tous les cafés de la ville, de documents politiques. M. le Maire répond qu'il n'a pas été prévenu de ce fait avant son exécution, qu'il ne l'a été qu'indirectement et qu'il a manifesté son étonnement de n'avoir pas reçu un exemplaire de ces documents : il constate enfin que cette distribution a été faite en dehors de l'administration municipale et par les ordres de l'autorité supérieure.

M. Delpech demande si les agents de police municipaux sont sous la dépendance exclusive de M. le Maire; M. le Maire répond qu'il prendra des renseignements auprès de M. le Préfet. M. Sirech déclare que les agents de la ville ne doivent pas être employés à une œuvre politique et qu'il doit exister

des fonds départementaux pour rémunérer ces sortes de services.

M. Bourdon fait la motion suivante : le Conseil municipal regrette que les agents de la police municipale aient été employés à un service qui a un caractère politique.

M. Combarieu se range à cette motion qui est adoptée à l'unanimité.

M. le ministre de l'instruction publique vient d'accorder à plusieurs écoles de différents départements une superbe carte de France en relief, dressée par l'un de nos meilleurs géographes.

Cet envoi sera étendu avant peu à tous les départements.

On lit dans l'Echo de la Dordogne :

Notre compatriote, M. de Thounens, ancien roi d'Aracanie et de Patagonie sous le titre d'Orléans Antoine I^{er}, est à Périgueux depuis quelques jours. L'infortuné monarque, à peine remis de la cruelle maladie qu'il vient de faire à l'hôpital de Bordeaux, a voulu revoir son cher Périgord et les nombreux amis qu'il compte parmi nous.

On demande si en cas de non apposition d'un timbre à quittance sur une facture acquittée, celui qui délivre la quittance et celui qui la reçoit sont tous les deux passibles de l'amende prononcée par la loi.

Celui qui délivre la quittance est seul atteint par l'amende. La loi n'a pas de recours contre celui qui a accepté une note irrégulièrement acquittée.

Un jugement du tribunal de Melon vient de préciser la responsabilité de l'administration des postes quand une lettre chargée n'est pas remise directement à son destinataire. Le 16 août dernier, une lettre chargée contenant 1,800 fr. est adressée à M. Moulin, négociant à Melon. Le facteur croit pouvoir, en l'absence de M. Moulin, accepter la signature de sa femme, et lui remet la lettre contre décharge sur son registre. Depuis lors, M. Moulin, est tombé en faillite; sa femme a quitté le domicile conjugal en emportant les 1,800 fr. et d'autres sommes. Le syndic de la faillite a intenté contre l'administration des postes, responsable de la négligence de son facteur, une demande en restitution des 1,800 fr. contenus dans la lettre indûment remise à M^{me} Moulin.

Le tribunal :

« Attendu que la loi, en autorisant, au regard de l'administration des pos-

emporté sur un vaisseau hollandais, vous avez parcouru les résidences javanaises. L'ardeur de vous instruire, vous poussait, qu'avez-vous appris ? des formules, quelle est votre puissance ? vous tremblez devant une petite fille dont vous n'avez pas su deviner la valeur. Vous avez appris enfin comme on apprend dans les livres. Vous avez une grande ingénuité dans le cœur. Une forte envie de faire le bien au fond de votre esprit et dans vos sens des désirs immenses.

Avec de telles dispositions vous serez perpétuellement la dupe des autres et la dupe de vous-même, à moins qu'il ne se rencontre sur votre route quelque nature forte, énergique et positive, qui vous ouvre, comme Méphistophélès à Faust la route de la vie réelle; vous seriez encore à vous morfondre, amoureux transi que vous êtes, si je n'avais pas saisi le hardi expédient qui du même coup vous a jeté au sein de la famille de celle que vous aimez et qui a fait de votre belle votre perpétuelle obligée.

— Oh ! je sais tout ce que je vous dois, dit Franck avec élan, et ma reconnaissance...

— Peut se tenir tranquille, car elle n'a que faire ici.

tes, les fondés de pouvoirs seuls d'un négociant à toucher les lettres chargées à l'adresse de ce dernier, exclut explicitement toute personne qui ne justifie pas d'un mandat régulier; qu'en l'absence d'un pouvoir régulier le facteur a commis, en livrant la lettre à la femme Moulin, une faute dont l'administration est responsable; condamne le facteur et l'administration comme civilement responsables à rembourser au syndic la somme de 1,800 fr. avec les intérêts.

On écrit de Perpignan, en date du 22 :

« Cette nuit, entre minuit et une heure, la sentinelle de faction à la poudrière, située sur le chemin de ronde, près de l'arsenal, a été attaquée à coups de pierres par plusieurs individus et grièvement blessée à l'index de la main droite. Ce brave militaire a fait aussitôt feu dans la direction d'où était partie cette odieuse agression, mais l'obscurité de la nuit a dérobé les malfaiteurs au châtement qu'ils méritaient. La police, arrivée immédiatement sur les lieux, se livre à une enquête; nous espérons qu'on sera assez heureux pour découvrir les auteurs d'un acte aussi inqualifiable, qui n'est malheureusement pas sans précédent, et qu'ils n'aient rien perdu pour attendre. »

UN REMÈDE CONTRE LE PHYLLOXERA.

M. X. Gibert, pharmacien à Carcassonne, préconise, pour guérir la vigne atteinte par le phylloxera, le procédé simple et économique que voici :

« Voulez-vous préserver la vigne du phylloxera ?

Vaccinez-la, après la vendange et au commencement du printemps, de la manière suivante :

Pratiquez sur l'axe principal de la souche, avec un trocart un trou vertical de deux centimètres, et introduisez, avec une seringue Privaz, grand modèle, une vingtaine de gouttes de pyrolignite neutre de fer.

Dans les temps de chaleur et d'orage, il n'est pas rare de voir le lait se gâter. On peut éviter ce désagrément en employant un procédé qui consiste à jeter dans le liquide, chaque fois que l'on a à redouter sa décomposition, soit quelques grains de sel (quatre ou cinq), soit un clou ou tout autre morceau de fer. Comment le fer, qui est un excellent conducteur de l'électricité, est-il un préservatif pour le lait, si sensible à l'action du fluide magnétique ? C'est ce qu'un physicien

Ces mots dits d'un ton froid, glaçèrent Franck, il referma sa main près de sa poitrine.

L'inconnu vit le mouvement et fit un signe de tête.

— Vous êtes un jeune homme plein d'illusions, reprit-il aussitôt, et vous croyez au mystérieux protecteur, mais vous vous trompez, du moins en ce qui me concerne.

— Mais enfin dans quel but avez-vous agi ?

— Dans un but personnel.

— Et je ne puis le connaître ? demanda le docteur violemment intéressé par les réticences de son interlocuteur.

— Le moment n'est pas encore venu.

— Vous aimez les logoglyphes.

— Comme un journal de province, et du reste qui de nous n'a pas son but caché ? vous-même, vous fréquentez peu les hommes, vous aimez la solitude, et qu'est-ce que vous trouvez au fond de vous ?

— Un amour limpide et profond.

— Hum ! il est trop agité pour n'être pas troublé, et trop troublé pour être profond.

— Vous êtes négateur ?

— Je ne nie pas toutes les impressions

FEUILLETON DU JOURNAL DU LOT.

28 juin 1877. (20)

LES NUITS DE PARIS

Par Pierre ZACCONE.

Première partie.

III

LE BOOM-UPAS

Quel but était le sien... quel intérêt le poussait ? qu'attendait-il de Franck ?...

Autant de questions auxquelles il allait demander des réponses précises et catégoriques.

Comme il tournait l'angle de la rue, il se trouva en face de son homme.

Il s'arrêta.

L'inconnu venait à lui.

— Je gage que vous n'êtes pas fâché de me rencontrer, dit ce dernier à Franck, en l'abordant.

— Je ne m'en cache pas, répondit le

jeune docteur, déguisant mal son étonnement de se voir ainsi deviné.

— Oh ! je connais les hommes, poursuivit l'inconnu, et vous n'êtes pas différents des autres. Mille questions se pressent en ce moment sur vos lèvres.

— Vous êtes donc devin ?

— Peut-être...

— Vous raillez.

— Comme Méphistophélès railait avec le docteur Faust.

— Savez-vous que vous avez à mes yeux plus d'un point de ressemblance avec le démon du drame allemand ?

— Vous me flattez.

— Tout ce qui s'est passé m'épouvante.

— Croyez-vous à la magie ?

— Je ne crois pas du moins que vous soyez un être surnaturel.

L'inconnu sourit.

— Bah ! dit-il, Cagliostro n'était pas un être surnaturel, c'était un esprit profond, et voilà tout.

— Je ne crois pas à la science intuitive de Cagliostro, répondit Franck qui, malgré lui, commençait à être frappé de l'assurance de son interlocuteur.

— Et pourtant Cagliostro, qui connaît le fond de votre cœur, qui sait interpréter

vos pensées les plus secrètes, qui connaît tout votre passé comme s'il n'eût jamais quitté vos côtés, pourrait vous prédire des choses étranges.

— Quoi donc ? demanda Franck, moitié incrédule, moitié ébranlé dans son scepticisme.

— Vous ne croiriez pas à mes prédictions. Seulement, pour vous donner confiance, je puis vous tracer l'itinéraire que vous avez suivi dans vos voyages à travers le monde depuis trois ans.

— Vous m'intriguez.

— En 1844, vous aviez vingt-deux ans, vous parcouriez les Etats-Unis, étudiant les mœurs des peuples libres.

— En effet, mais vous...

— Moi, instruit des sciences des hommes civilisés, je cherchais les secrets des peuples sauvages, je me suis souvent mêlé aux naturels des Etats de l'Union. Plus tard, en 1842, on vous aurait rencontré dans la République de l'Equateur, explorant la Flore des Indes.

— Vous m'effrayez !

— Rassurez-vous, je cherchais parmi les sauvages de l'Amérique du sud les mystères de ce terrible poison dont ils se servent pour rendre mortelles les blessures de leurs flèches. Plus tard, encore

pourrait seul nous dire. On sait d'ailleurs que, dans beaucoup de campagnes, les paysans mettent du fer sous les poules couveuses pour empêcher les œufs de virer.

Le *Courrier de Carcassonne* nous annonce un affreux malheur arrivé samedi dans cette ville.

A midi, une maison située rue du Séminaire, 4, dans laquelle des ouvriers étaient en train de creuser une cave, s'est effondrée, entraînant dans sa chute la maison voisine.

Plusieurs familles étaient logées dans ces deux maisons.

Le sauvetage a aussitôt commencé, et bientôt deux cadavres ont été retirés de dessous les décombres, ceux de M. Oustric, ancien employé de la recette générale, et de sa belle-sœur.

A quatre heures du soir, deux nouveaux cadavres ont été retrouvés. Ils appartiennent également à la famille Oustric : ce sont ceux du fils Oustric, jeune prêtre, curé à Craune, qui était venu à Carcassonne pour assister aux obsèques de M. le curé Catoffe, et sa sœur, jeune fille de vingt-deux ans.

Il paraît que lorsque l'accident est survenu, M. l'abbé Oustric se trouvait au bas de l'escalier, qu'il s'appretait à gravir, afin de rejoindre son père, sa sœur et sa tante, qui étaient à table. Trouvera-t-on encore d'autres victimes ? On le craint.

Une foule nombreuse n'a cessé de stationner sur le lieu du sinistre, où l'on remarquait en première ligne, remplissant admirablement leur devoir la garnison, le colonel des dragons en tête, les autorités, les pompiers et la gendarmerie.

Nous lisons dans l'*Echo de Marmande* :

La fenaison est en pleine activité depuis une quinzaine dans nos prairies; pendant la semaine qui a précédé celle que nous venons de traverser, on a rentré une immense quantité de foin dans des conditions exceptionnelles. L'opération s'est faite pendant la dernière huitaine avec plus de lenteur et dans des conditions un peu moins favorables par suite de quelques orages et d'assez fréquentes ondées.

Quoi qu'il en soit, les fourrages et les foin sont fort abondants cette année et d'excellente qualité, ce qui permettra à nos cultivateurs de se livrer à l'élevage sur une grande échelle, et de compenser un peu les pertes éprouvées pendant les dernières années.

L'intelligent directeur du *Skating-Concert* de la Chaussée-d'Antin, 15,

rue Blanche, et 16, rue de Clichy, vient de prendre une initiative dont la presse ne saurait trop le féliciter.

Il offre, aux directeurs et rédacteurs des journaux de province et de l'étranger, des cartes d'entrée permanentes qui leur permettront d'assister à toutes les séances du *Skating*. Ces cartes, valables du jour de la demande jusqu'au 31 décembre 1878, sont, dès aujourd'hui, à la disposition des journaux qui en feront la demande.

Notre confrère M. Emile Badoche, ex-secrétaire-général du Théâtre-Italien, a été chargé par l'administration du *Skating* des rapports avec la presse. C'est à lui que nos confrères de Paris, des départements et de l'étranger doivent s'adresser pour obtenir les cartes que l'administration du *Skating* met gracieusement à leur disposition.

Ajoutons que la vogue du *Skating* de la rue Blanche augmente chaque jour, et que le succès de ce charmant établissement est aujourd'hui consacré.

UNE VISITE AUX CHANTIERS de l'Exposition universelle.

Les travaux de l'Exposition universelle, quoique soumis à une seule règle décorative, peuvent se diviser en deux parties distinctes : le Champ-de-Mars et le Trocadéro. Dans le Champ-de-Mars, qu'il a fallu niveler d'abord à cause de la pente, glissant de l'Ecole militaire à la Seine, se dresse et s'élève le monument de fer et de cristal ouvert aux productions pour ainsi dire militantes. Il est subdivisé sur la longueur (730 mètres) en deux parts générales, comprenant chacune cinq galeries principales; en totalité dix galeries et leurs annexes. Les Beaux-Arts ont, au centre même une galerie d'honneur, quelque chose comme un palais dans ce palais. A droite et à gauche de la galerie des Beaux-Arts s'allongent parallèlement les dix autres galeries, cinq d'un côté et cinq de l'autre. La plus proche de la galerie des Beaux-Arts est la galerie des Velums, ainsi appelée parce qu'elle est à jour ouvert et parce qu'elle n'aura d'autre couverture que cette sorte de toiture flottante. Ces velums de couleurs diverses seront sans doute du plus gracieux effet, vus des hauteurs. Mais ce qui ajoutera à l'intérêt de cette avenue, ce sera les façades que chaque nation y édifiera pour son exposition propre. Il est question en effet de cette curieuse innovation : chacun des peuples exposants se chargerait de reproduire à son emplacement, et tout du long de cette promenade des velums un spécimen de son architecture nationale. C'est à

partir de la galerie des Velums que commence l'édifice de fer et de verre, ou si l'on veut, le palais industriel. Il est posé sur des fondations de 60,000 mètres cubes de maçonnerie, terminées à l'heure qu'il est, et dont on aperçoit encore les excavations profondes et la charpente souterraine. Trois galeries parallèles, de 25 mètres de large, sur 12 mètres 50 de haut, et séparées entr'elles par d'autres petites galeries cintrées de 5 mètres de largeur, étaleront là les produits rivaux de l'industrie du monde; la première est, sur les plans, affectée au matériel des arts libéraux, la seconde au mobilier, la troisième au vêtement, et ce qui reste de la subdivision aux matières premières. Puis vient l'énorme galerie des machines; cette galerie à peu près achevée, du moins sur l'un des côtés, et dont on posait lors de notre visite la carcasse métallique qui doit supporter la toiture de verre, est d'une grandeur imposante. A l'intérieur on a conservé l'aménagement tant admiré de l'Exposition de 1867 et la distribution des sections en cases de damier. Le palais du Trocadéro se compose d'une vaste rotonde aménagée en amphithéâtre, et pouvant contenir sur ses gradins échelonnés sept mille personnes. Sur chacun de ses flancs s'évase une longue galerie semi-circulaire d'un dessin très-ample et d'une grande largeur de style. Cette galerie est destinée à recevoir l'exposition de l'art rétrospectif chez tous les peuples, et notamment les peuples orientaux; elle est élargie encore par une galerie à colonnades, à jour, de laquelle on jouit de l'un des plus beaux panoramas qui soient au monde, avec l'édifice du Champ-de-Mars et la Seine pour premier plan.

AVIS

Le 16 du mois courant, jour de foire de Prayssac, il a été perdu un portefeuille, contenant deux mille cinq cent francs : six cent francs en billets de banque et le reste en valeurs.

Prière à celui qui l'aurait trouvé de s'adresser au bureau du *Journal du Lot*. Bonne récompense.

Pour la chronique locale, A. Layton.

DERNIÈRES NOUVELLES

Versailles, 27 juin 1877.

Le *Soleil* se plaint ce matin du manque d'activité des conservateurs. Il ne voit pas encore où sera la direction, d'où viendra l'impulsion. Il craint, d'après le langage du journal *l'Ordre*, que le parti de l'appel au

d'étrange.

Depuis une année au moins il aimait Sylvia d'un amour insensé qu'il cachait à tous les regards, qu'il n'avait jamais confié qu'aux quatre murailles de sa mansarde...

Cet amour était comme le seul esprit de sa vie laborieuse, la seule raison de son travail opiniâtre, c'était le but unique de ses aspirations, et bien qu'il n'ignorât pas que cet amour ne devait jamais trouver sa satisfaction, cependant il le berçait des rêves les plus doux et des caresses les plus tendres.

Eh bien, depuis la veille un grand changement s'était opéré en lui.

En voyant l'amour que Sylvia avait inspiré à ce monsieur, que l'on appelait Octave, en acquiesçant surtout la certitude, qu'elle avait pu aimer ce petit être ridicule, il s'était senti confondu et presque humilié.

Ce n'est pas la Sylvia qu'il avait aimée lui, ce n'est pas là surtout la belle jeune fille qu'il avait rêvée.

L'idole était descendue de son piédestal, et il s'était étonné de la voir marcher et respirer comme une simple mortelle.

Quoiqu'il en soit, il ne faudrait pas conclure de ce qui précède que Franck

peuple n'ait « la prétention de confisquer au profit exclusif des candidats qu'il présentera ou qu'il agréera, tous les efforts et toutes les forces du parti conservateur. »

L'action du gouvernement, dit-il encore, ne saurait se combiner uniquement avec l'action d'un comité bonapartiste. Les légitimistes, ni les constitutionnels ne pourraient accepter et subir cette situation subordonnée.

La *Liberté* annonce ce soir que M. Voisin, préfet de police a eu ce matin une longue conférence avec le ministre de la guerre au sujet des mesures d'ordre à prendre le jour de la revue.

Plusieurs journaux du matin ont annoncé la mort de Mgr Dupanloup, évêque d'Orléans, mais cette nouvelle est démentie par une dépêche d'Orléans, qui annonce au contraire une amélioration dans la santé de l'illustre prélat.

La *Patrie* affirme que, conformément à la loi, la prochaine session des conseils généraux s'ouvrira le 20 août, mais elle ajoute que comme ils n'auront pas à délibérer sur la répartition des contributions, on prévoit que cette session sera assez courte.

Le *Bien public* est poursuivi pour avoir publié le 24, une fausse nouvelle en reproduisant une correspondance du *Daily-News* de Londres qui attribuait une mission diplomatique au cardinal-archevêque de Paris, Mgr Guibert, à l'occasion de son voyage à Rome.

Mgr Guibert a quitté Rome hier pour revenir à Paris.

D'après l'*Estafette*, il ne serait pas impossible que les élections législatives fussent fixées au 23 septembre, conformément à l'opinion de quelques-uns des ministres, qui, dit l'*Estafette*, interprètent le paragraphe 2 de l'article 5 dans son sens étroit.

Des petits journaux officieux à cinq centimes vont, dit-on, être créés dans plusieurs grandes villes de France.

Un télégramme officiel de Saint-Petersbourg annonce un avantage remporté par les Russes sur les Turcs à Daïare (Asie). Le même télégramme annonce que neuf nouvelles batteries, composées ensemble de trente-six canons ont été élevées devant Kars.

Une dépêche de Cettigne, en date d'hier, annonce un autre échec des Turcs. Les Monténégrins auraient dé-

fait l'armée de Suleyman Pacha qui se serait retiré à Spetz d'abord, puis à Pedgoritza.

Sur le Danube, la canonade continue depuis Olto jusqu'à Giurgevo. On considère une grande action comme imminente.

DÉPÊCHES TÉLÉGRAPHIQUES

(Service spécial du Journal).

Paris, 28 juin, 4 h. 20 soir.

Un télégramme officiel du grand-duc Nicolas annonce que le Danube a été passé par les troupes russes à Simnitza et que le passage continue à Braïla.

Les Turcs ont été repoussés des premières positions.

La bataille continue. Plusieurs points importants sont occupés.

Bourse de Paris

Cours du 28 Juin.

Rente 3 p. %..... 70.40
— 4 1/2 p. %..... 100.75
— 5 p. %..... 106.60

VALEURS DIVERSES au comptant.	CLOTURE du 27 Juin	CLOTURE précédente
Banque de France..	3.035 »	3.100 »
Crédit foncier....	637 50	630 »
Orléans-Actions ...	1.040 »	1.040 »
Orléans-Obligations.	338 75	339 »
Suez.....	671 25	672 50
Italien 3 %.....	70 80	70 85

CHEMINS DE FER DU MIDI

VOYAGE A PRIX RÉDUITS

Aux Pyrénées

Billets de 1^{re} classe, délivrés du 15 avril au 10 octobre 1877, valables pendant vingt-jours, avec faculté d'arrêt dans toutes les stations du parcours circulaire indiqué sur l'affiche.

Prix : 75 francs.

(Voir l'affiche pour les détails).

AVIS

Nous prions nos abonnés en retard de vouloir bien nous couvrir au plus tôt par un mandat sur la poste.

— Tout, c'est-à-dire l'amour, n'est-ce pas ?

— Qu'est-ce que la renommée, la fortune, si je ne pouvais être aimé, et, sous ce rapport, je suis encore dans la même situation qu'hier.

— Je n'en disconviens pas, et jusqu'à présent on peut affirmer sans être devin que la jeune fille...

L'inconnu s'arrêta, hésitant.

— Elle ne m'aime pas ! acheva Franck, qui pâlit et dont la voix s'émut singulièrement.

— Pas encore, du moins, ajouta son interlocuteur ; au surplus, qu'avez-vous fait pour quelle vous aime ? croyez-vous qu'à la première vue Sylvia va s'éprendre pour vous d'un bel et fol-amour.

— Mais vous pensez cependant qu'elle pourrait m'aimer ?

— Pourquoi pas ?

— Il me semble que ce serait un rêve.

— Cette jeune fille n'aime personne encore.

— Eh bien !

— C'est pour vous dire que votre sort est entre vos mains; d'ailleurs les femmes n'aiment pas, elles préfèrent tout au plus.

(A suivre).

de l'âme, puisque j'en vois une forte et ineffable au fond de la vôtre.

— Que voulez-vous dire ? demanda Franck qui tressaillait.

— Je veux dire qu'il est des êtres mystérieux qui portent dans un coin ignoré de leur esprit un souvenir terrible, et que ce souvenir terrible fait naître des projets implacables.

— Expliquez-vous, dit le jeune docteur qui à ces mots manifesta un trouble visible et une grande stupéfaction.

Mais l'inconnu parut n'y prendre pas garde.

— Tenez, dit-il, et comme s'il eut voulu lui-même donner un autre tour à la conversation, voulez-vous m'accompagner demain à quelques lieues de votre domicile; j'ai l'intention d'acheter une propriété sur le bord de la Bièvre, nous la visiterons ensemble.

— Je ne sais dit Franck hésitant.

— Nous avons encore à causer.

— Au moins me direz-vous qui vous êtes ?

— Peut-être.

— Promettez-le moi ?

— Viendrez-vous ?

— Eh ! bien, soit, j'accepte.

— A demain donc,

LE PIANO-REVUE

Nous sommes heureux de recommander à nos lecteurs le PIANO-REVUE, dont le numéro de juin, aussi bien que le numéro de mai, sera apprécié dans toutes les familles où la belle et bonne musique est en honneur.

Les collaborateurs de ce recueil élégant sont les grands maîtres de l'art, les noms les plus justement populaires de ce temps. Depuis les plus récentes nouveautés jusqu'aux grands chefs-d'œuvre classiques, tous les genres sont représentés dans cette publication de manière à satisfaire tous les goûts.

Le PIANO-REVUE est encore, dans la

musique, le dernier mot de l'art, de la belle édition et de l'économie.

Chaque mois il donne de quinze à vingt morceaux choisis de Piano, en grand format, au prix de 2 francs; et l'abonnement annuel, fixé à 20 francs, comprendra plus de deux cents morceaux.

Le but, éminemment artistique du PIANO-REVUE mérite donc tous les éloges, car il répond à un besoin de notre époque, en mettant en lumière et à la portée de tous la musique de toutes les écoles et de tous les compositeurs estimés.

Aussi le PIANO-REVUE, dont les bureaux d'abonnement se trouvent à Paris, 6 (bis), rue du Quatre-Septembre, est le bienvenu dans toutes les familles.

100 FR. DE MUSIQUE POUR 2 FR.

Piano-Revue journal mensuel du

Pianiste.

Opéras, Opérettes, Variations, Quadrilles, Valses, Polkas, Réveries, inédits, modernes et classiques des MEILLEURS MAITRES.

Abonnement : 20 francs par an no mandat : plus de 200 morceaux choisis de PIANO en grand format.

Numéro de juin (18 morceaux) : 2 fr. ou timb., envoi franco. — Paris, 6 bis, rue du Quatre-Septembre.

Crédit Foncier de France

TIRAGES DU 22 JUIN 1877.

Obligations foncières 3 et 4 %

de 1853. — Le N° 164,380 gagne 100,000 fr. — Le N° 180,644 gagne 50,000 fr. — Le N° 179,453 gagne 20,000 fr.

Obligations foncières 4 % de 1863. — Numéro gagnant dans les 40 séries : 3,667. Ce numéro gagne 100,000 fr. dans la 8^e série; 30,000 fr. dans la 9^e série; 5,000 fr. dans les séries 11, 17, 6, 18, 2, 12, 3, 36; 1,000 fr. dans chacune des 30 autres séries.

Obligations communales 4 % de 1875. Le numéro 163,277 sera remboursé à 100,000 fr.; le N° 34,396 sera remboursé à 30,000 fr.; les

Nos 130,365, 136,393, 349,985, 139,660 seront remboursés chacun à 10,000 fr.; les Nos 166,131, 345,978, 164,466, 325,426, 371,269, 153,246, 390,20, 74,763, 105,583, 208,331 seront remboursés chacun à 3,000 fr.

Avis. — On demande des représentants pour la vente à crédit de toute la musique (partitions, méthodes, études, etc.) publiée par les principaux éditeurs de Paris. — Bonnes remises. — S'adresser chez Abel Pilon, rue de Fleurus, 33, à Paris.

Pour tous les extraits et articles non-signés. Le propriétaire-gérant, A. Layton.

L'ILLUSTRATION DE LA MODE ET LA TOILETTE DE PARIS.

LE PLUS BEAU, LE PLUS COMPLET ET LE MEILLEUR MARCHÉ DES JOURNAUX DE MODES.

Bureaux, 25, Rue de Lille PARIS.

La Toilette de Paris a résolu ce problème de donner pour un prix incroyable de bon marché, des renseignements plus complets et plus utiles que les journaux dont l'abonnement est trois ou quatre fois plus coûteux. La Toilette de Paris ne paraît qu'une fois par mois, mais chacune de ses livraisons ne contient que des modèles sortant des premières maisons de Paris, et résumant tout ce qui a paru de plus élégant et de plus nouveau. Ce journal est indispensable aux couturières, modistes, lingères, aussi bien qu'aux dames en général, qui désirent se tenir au courant des véritables modes nouvelles.

PRIX D'ABONNEMENT

PREMIÈRE ÉDITION.

Comprenant par livraison mensuelle : Un numéro de huit pages grand format, orné d'un grand nombre de dessins, une gravure coloriée et une feuille de patrons imprimée grandeur naturelle.

UN AN 6 FRANCS

DEUXIÈME ÉDITION

Comprenant : Outre les éléments de la première édition, un patron découpé en grandeur naturelle, d'une des toilettes représentées par les gravures.

UN AN 12 FRANCS

La modicité du prix d'abonnement ne permet pas de recevoir de souscriptions pour moins d'une année.

Toute demande d'abonnement doit être accompagnée d'un mandat poste à l'ordre de M. le directeur de la Toilette de Paris.

Un numéro spécimen est adressé gratuitement à toute personne qui en fait la demande par lettre affranchie ou par carte postale, à l'administration de La Toilette de Paris, 25, RUE DE LILLE, PARIS.

LE JOURNAL DU DIMANCHE

Recueil Littéraire et Illustré

paraissant chaque semaine, avec 16 pages de texte, gravures inédites, et un morceau de musique; formant deux beaux volumes chaque année.

ABONNEMENTS :

Un an, 8 francs. — Six mois, 4 francs.

Et pour tous les pays faisant partie de l'union postale : Un an 8 fr. 50. Six mois, 4 fr. 25. Par un mandat sur la poste, adressé à l'Administrateur.

Depuis vingt-deux ans, le Journal du Dimanche tient le premier rang parmi les publications illustrées! Les plus grands écrivains contemporains ont apporté leurs concours à sa rédaction, et les dessins des meilleurs artistes en ont embelli le texte.

Chaque Numéro contient la matière d'un demi-volume de librairie.

Trente-sept volumes sont en vente

Le volume broché, pour Paris..... 3 fr.
id. par la poste..... 4 fr.

BUREAUX : Place Saint-André-des-Arts, 11, à Paris.

CAFÉ DE BORDEAUX

Le Sieur Ferdinand COLONGE, entrant au 1^{er} Juillet prochain en possession du CAFÉ DE BORDEAUX, créé, sur des bases si heureuses, par son frère, LÉON COLONGE, a l'honneur d'informer le Public que cet Etablissement ne laissera rien à désirer sous le rapport du confortable, des consommations et du service. On y trouvera les Liqueurs des premières marques, des Boissons glacées et tout ce qui peut flatter en toute saison le goût des amateurs.

A l'instar des Tavernes parisiennes, on y servira des Viandes froides, telles que Jambons Sandwich, Terrines, etc.

Le Sieur COLONGE ose espérer que le public répondra à son désir de le satisfaire.

Vendues à garantie

Machines à battre, à bras et avec Manège, pour un ou deux chevaux ou bœuf, Tarares, Ventilateurs, Hache-paille, Fouloirs et Pressoirs à vendange, etc.

Par une nouvelle addition, les Machines à battre à bras que je possède, sont 40 p. % moins pénibles à toutes leurs similaires.

L'entretien des Machines par lui vendues se trouve assuré en toutes circonstances.

S'adresser à M. Laffargue, Constructeur-mécanicien à Prayssac (Lot).

PIANOS ET HARMONIUMS

DES MEILLEURS FACTEURS

MUSIQUE ET INSTRUMENTS GODINAUD, FILS

A CAHORS (Lot), Maison de la Poste.

HARMONIUMS.

PIANOS OBLIQUES

Accord et réparation — Vente, échange et location.

TOPIQUE DULAC

Guérison radicale des cors aux pieds

Seul dépôt général, pharmacie LACOMBE, à Cahors

S'expédie contre 1 fr. timbres-poste

PHÉNOLINE DULAC

Le plus puissant spécifique des maux de dents cariées

Prix : 1 fr. 25

Dépôt, pharmacie LACOMBE, à Cahors

LIQUEUR VINEUSE

dite essence Bordelaise pour l'amélioration des vins de table

Dose pour 2 barriques 1 fr. 25

Dépôt, pharmacie LACOMBE à Cahors

AULUS (ARLÈGE)

EAU MINÉRALE DÉPURATIVE, LAXATIVE, DIURÉTIQUE

Récompense à l'Exposition de Lyon, 1872-73.

Médaille d'or à l'Exposition de Paris, 1875.

Maladies de l'estomac, des intestins, des reins, de la vessie, Gravelle, goutte, constipation, Vices du sang. — Un des sites les plus beaux des Pyrénées centrales. Station de Saint-Girons. Chemin de fer du Midi. Aulus : caisse de 50 bouteilles, 34 fr.; de 25 bouteilles, 16 fr. 50.

Dépôt à Paris, 18, rue St-Martin, et en province chez tous les marchands d'Eaux.

GUERRE

AUX AFFECTIONS NERVEUSES

GUÉRISON IMMÉDIATE & ASSURÉE

en faisant un usage constant de la



C'est la

PILE ELECTRIQUE PRATIQUE

mise à la portée de tout le monde.

A Cahors, chez M. Mandelli, frères, bijoutier-opticien, boulevard Nord.

MAGASIN DE FLEURS ARTIFICIELLES



M^{ME} LINON

FLEURISTE

Galerie de Fontenille

boulevard Nord, à CAHORS.

Grand assortiment de Bouquets d'Eglise; Vases en porcelaine; Flambeaux en verre et Fournitures pour fleurs; Papiers de toutes couleurs.

Bouquets de fêtes votives; Galons et devant d'autel brodé or.

Bottelage de Foins et Fourrages

S'adresser au sieur SIVIOL PIERRE, domicilié à Puy-l'Evêque, qui se rendra dans toutes les communes où on voudra l'appeler, à partir du 1^{er} juillet.

Les frais de poste pour commandes restent à sa charge.

A Vendre ou à Louer

UNE

MAISON DE CAMPAGNE

AVEC JARDIN, VIGNE & RIVAGE

Cette PROPRIÉTÉ est située à CABAZAC, à l'entrée de Cahors, en face la Gare. — Site très agréable, dominant la ville. — Coup d'œil magnifique.

S'adresser : à M. Emile Guühon, à côté de la Gare; à M. Delpérier, M^{re} de meubles; à MM^{es} Logan et Delport, notaires.

Eaux Minérales de Miers

Gare de Rocamadour (Lot)

HOTEL CARBOIS

A Alvignac

L'HOTEL CARBOIS, le premier que l'on trouve en arrivant de Rocamadour à Alvignac, jouit d'une réputation justement méritée.

Les étrangers qui fréquentent cet Etablissement y sont l'objet des attentions les plus délicates; chacun se plaît à le reconnaître.

M. CARBOIS, le seul de la commune d'Alvignac actionnaire de la Fontaine minérale offre à tous ses clients de leur donner tous les renseignements qui pourraient leur être nécessaires.

Un omnibus fait le service à tous les trains de la gare pour conduire les voyageurs à l'Hotel Carbois.

CRÉDIT LITTÉRAIRE

J. GIRMA

boulevard Nord, à Cahors.

On peut se procurer à cette Librairie des ouvrages choisis sur les Catalogues généraux de tous les bons éditeurs, comprenant : Sciences, Littérature, Droit, Médecine, Théologie, Dictionnaires, Encyclopédies, etc., etc., aux conditions avantageuses qui suivent :

400 fr. de livres.....	5 fr. par mois.
200 —	40 —
300 —	15 —
400 —	20 —

Mêmes conditions pour toutes les œuvres musicales.

ACHAT DE BIBLIOTHÈQUES. — ECHANGE DE VIEUX LIVRES.

NOTA. — Outre les avantages de vente signalés ci-dessus, il sera donné gratuitement pour chaque 100 francs d'ouvrages choisis, un volume du journal l'ILLUSTRATION dont le prix est de 18 fr.

Atelier de Reliure

CARTONNAGES, BOITES EN TOUS GENRES.

J. SARRAZIN, FILS

rue Brives, près le boulevard Sud, à Cahors.

PRIX MODÉRÉS.

GROS ET DÉTAIL

ANCIENNE MAISON GAMBETTA, AINÉ

rue du Lycée à Cahors

CRISTAUX, PORCELAINES, VERRERIES ET POTERIES EN TOUS GENRES.

EPICERIE ET DENRÉES COLONIALES.

M. Victor BOUZERAND a l'honneur d'informer le Public qu'il vient d'acquiescer de M^{me} veuve Boussac, l'ancien fond de commerce de M. Gambetta, aîné, et qu'il mettra tous ses soins à contenter la nombreuse clientèle de cette Maison.

Académie de Médecine

« L'Eau minérale d'OREZZA ferrugineuse, »

« est la plus riche en fer et en acide carbonique libre. »

Consultez MM. les Médecins sur l'efficacité de cette Eau sans rivale dans le traitement des

GASTRALGIES — FIÈVRES — CHLOROSE — ANÉMIE

et toutes les maladies provenant de

L'APPAUVRISSEMENT DU SANG

Société concessionnaire, 131, boulevard Sébastopol, Paris. — Dépôt dans toutes les bonnes pharmacies.